



CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 mars 2025

Date d'affichage : 07/04/2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 20h30, le conseil municipal de Saint-Vidal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gérard GROS, Maire.

Étaient présent(e)s : MM. BLANCHARD Christophe, FOURY Franck, JOUSSERAND Christian, MAGNE Nicolas, MASSON Nicolas, PUCHARD Emmanuel, RAYNAUD Yannick et Mmes BUISSON Marielle, BROC Céline, FRADET Karine, JOURDE Maryline, PAGÈS Marie-Luce.

Étaient excusé(e)s : M. VEYSSEYRE Jérôme, M. VIALLET Vincent.

Secrétaire de séance : Céline BROC

La secrétaire de mairie, Mme GUÉRIN Véronique était présente.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Gérard GROS déclare la séance ouverte.

Délibération n° 06PV/2025 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL DU 20/01/2025 :

Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 07/2025 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE CFU 2024 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 08/2025 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 : Adoptée

Vote : Unanimité

Délibération n° 09/2025 : FISCALITÉ DIRECTE LOCALE – VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2025 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 10/2025 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 11/2025 : MISE EN PLACE DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE BUDGET COMMUNAL EN NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 12/2025 : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE CFU 2024 DU BUDGET ANNEXE CHERBAUD-PHOTOVOLTAÏQUE 04322902 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 13/2025 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE DU BUDGET ANNEXE CHERBAUD-PHOTOVOLTAÏQUE 04322902 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 14/2025 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE CHERBAUD - PHOTOVOLTAÏQUE 04322902 : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 15/2025 : RECONDUCTION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE SUITE À L'AUGMENTATION DU TARIF DU REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE, ÉCOLE DE SANSSAC L'ÉGLISE ET MODALITÉ DE RÈGLEMENT : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 16/2025 : CESSION D'UN DÉLAISSÉ DE VOIRIE : Adoptée

Vote : unanimité

Délibération n° 17/2025 : PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION 032 AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET TOURISTIQUE DU TERRAIN À L'ENTRÉE OUEST DU BOURG : Adoptée

Vote : Unanimité

La séance a été levée à : 22h30 L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie aux heures d'ouverture. Publiée le 07/04/2025 et en ligne sur www.saint-vidal.fr/